

ASSURANCE VISITEURS AU CANADA



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Visitez le desjardins.com/visiteursauCanada

POUR ACHETER

- rendez-vous en ligne au www.visiteursauCanadadesjardins.com
- parlez avec un de nos agents
 - Canada et États-Unis: **1 855 440-9884** (sans frais)
 - Partout dans le monde: **418 647-5476** (aux frais de l'appelant)

Le présent dépliant résume la nature et les conditions de l'Assurance visiteurs au Canada. Il n'a aucune valeur contractuelle. Pour obtenir des réponses à toute interrogation quant à la nature et aux conditions de l'Assurance visiteurs au Canada, reportez-vous au contrat d'assurance qui contient l'ensemble des conditions et des modalités qui s'y rapportent. De plus, vous noterez que des exclusions et des limites peuvent s'appliquer.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100.



100 %

15022F (15-02)



PROFITEZ DE L'EXPÉRIENCE ET DE LA SOLIDITÉ D'UNE COMPAGNIE QUI EXISTE DEPUIS PLUS DE 100 ANS !

L'Assurance visiteurs au Canada de Desjardins Assurances permet d'obtenir des soins de santé d'urgence en cas d'accident ou de maladie. Elle est offerte aux personnes suivantes :

- Canadien non couvert par un régime provincial d'assurance maladie
- Immigrant en attente d'être couvert par un régime provincial d'assurance maladie
- Étudiant étranger détenant un visa d'études
- Travailleur étranger détenant un visa de travail
- Visiteur au Canada (demandeur ou non d'un super visa)

De l'aide quand vous en avez besoin

L'Assurance visiteurs au Canada inclut, sans frais supplémentaires, l'un des meilleurs services d'assistance en cas d'urgence au Canada. Nos agents sont à votre écoute et vous donnent les conseils dont vous avez besoin, au moment où vous en avez besoin.

GAMME ÉTENDUE DE PROTECTIONS

- Soins hospitaliers
- Soins et services médicaux (médecin, chirurgien, etc.)
- Soins et services prescrits par un médecin (médicaments, analyses de laboratoire, radiographie, etc.)
- Soins de professionnels de la santé (chiropraticien, podiatre, etc.)
- Frais de subsistance
- Soins dentaires
- Frais de déplacement (ambulance, rapatriement, etc.)
- Certains frais liés au décès

CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES

- Montant maximal d'assurance jusqu'à 150 000 \$
- Possibilité d'assurance pour un an (365 jours)
- Prime réduite pour une famille
- Couverture pour un voyage secondaire à l'extérieur du Canada



AVANTAGES EXCLUSIFS
AUX MEMBRES

BÉNÉFICIEZ DE 3 JOURS DE RABAIS!

Tous les membres d'une caisse Desjardins bénéficient de **nombreux avantages** dont 3 jours de rabais pour l'**Assurance visiteurs au Canada**.